



SOMMAIRE

EDITO	P. 1
PMO	P. 2
PME	P. 6
PSA	P. 8
VIE ASSOCIATIVE	P. 12

En 2015 la Sauvegarde 42 a fêté ses 80 ans.

En 2016 la Sauvegarde 42 se met en mouvement pour élaborer son avenir avec la Démarche Congrès.

EDITO : la note bleue...

En matière d'édito, il est des sujets plus ou moins ennuyeux tant ils transpirent le sérieux. Et cet ennui peut être encore accentué par la façon de les traiter en ne faisant appel qu'à la rigueur de la rationalité. Et comme je manque de talent pour les aborder autrement, j'ai fait appel à un orfèvre en la matière, le DG de l'ADSEA 77, Jean-Michel Tavan, dont on pourra lire avec délices la prose sur le site de son association.

« 1839, la nuit tombe sur le domaine de Nohant... Dans le salon de la demeure berrichonne, la flamme d'une bougie flirte avec l'obscurité comme la mélodie avec le silence. En compagnie d'un petit cercle d'amis, Georges Sand écoute Chopin qui improvise... Instant de communion entre les proches et le lointain. Temps suspendu. Éprise du pianiste, l'écrivain parlera la première de la note bleue pour décrire la magie de l'instant. Elle « résonne et nous voilà dans l'azur de la nuit transparente ». Amour de l'autre, amour des autres... Bien plus tard la « blue note » sera la couleur musicale du blues puis du jazz. Une note légèrement décalée vers le bas. Un décalage qui transforme mystérieusement le son de la plainte et de la mélancolie égocentrique en espérance et en jouissance partagée. Philharmonie, vibrations joyeuses teintées d'une douce chaleur bleutée. Couleur de fraternité. Une couleur première pour annihiler la barbarie. Peut-être la couleur du « faire société. »

Cette note bleue, c'est celle que nous chantons quand, malgré les contraintes qui nous entourent, et notamment la contrainte financière que nous avons explicitée au cours de notre dernière AG, nous continuons à aller de l'avant. Nous l'avons entendue au cours de notre précongrès de mars dernier durant les interventions et les échanges dans les tables rondes qui ont suivi. Elle ne demande qu'à prendre de l'ampleur dans la poursuite de la

Démarche Congrès à laquelle nous sommes tous invités à participer. Je l'ai aussi entendue dans la façon dont des salariés du PMO ont pu exprimer leurs difficultés. Les dessins humoristiques distribués au cours de l'AG ont été pour moi beaucoup plus « audibles » que d'autres formes d'expression plus institutionnelles. Cela montre simplement que, contrairement à ce que laissent entendre les discours convenus derrière lesquels on se barricade, la logique de gestion ne s'oppose pas à celle qui relève de la valeur humaine.

Redonnons la parole à Jean-Michel :

« À ce propos, Hubert de Boisredon a démontré que même dans le monde de l'entreprise, où règne l'obsession économique, il est parfaitement possible de prendre en compte les contingences financières, sans qu'elles ne s'opposent à l'esprit de fraternité, sans qu'elles n'anesthésient la force de vie. Cette force de vie, c'est prendre le parti d'une approche positive et créative. Il nous faut toquer aux portes du possible et, quitte à paraître un peu joueur, provoquer la chance. La vertu de cet esprit d'invention est digne d'une potion aux effets un tantinet subversifs : elle donne le sourire, la gaité et le goût des autres. Il est inconcevable d'envisager l'intervention éducative, thérapeutique, de formation ou d'insertion sans la situer dans une perspective d'ouverture au monde, une ouverture au monde qui nous lie à la communauté humaine et au respect de notre espace de vie, la terre. »

Cette terre que, comme le suggèrent les couleurs de notre logo, on peut voir à la suite de Paul Eluard comme une orange bleue. Que vous les passiez ici ou ailleurs, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de belles vacances bleues.

Bertrand JULLIEN
Président

Les 25 ans de Point Vert

A la demande des Juges aux Affaires Familiales et des Juges pour Enfants, une réflexion avait été menée pour créer un espace de rencontre parents-enfants. Des représentants de Sauvegarde42 avaient contribué à cette élaboration et c'est donc un lien historique qui unit Point Vert et l'Sauvegarde42. Aujourd'hui encore, Sauvegarde42 accompagne Point Vert par sa représentation à leur Conseil d'Administration.



C'est donc tout naturellement que, pour organiser les 25 ans de Point Vert, Sauvegarde42 a proposé ses locaux. Cet anniversaire a été organisé le 5 avril, dans la salle Marinette Heurtier, l'Escale et la Prévention Spécialisée ont été sollicités pour l'organisation du buffet. Cette manifestation, animée par un conteur et un musicien, a été un moment de partages festifs mais également l'occasion de réaffirmer tout l'intérêt que Sauvegarde42 porte à l'association Point Vert.



Carol De Siqueira,
Chef de service éducatif PMO



Team Aventure « Adrénaline »

L'équipe de milieu ouvert de Beaulieu reconduira en 2016 l'activité collective nommée « Adrénaline » qu'elle avait su mettre en place l'année dernière.

Faisant le constat que certains enfants n'ont d'autres « extérieurs » que l'école, il est apparu nécessaire de leur proposer un temps collectif où expérimenter le « vivre avec », autrement que par le scolaire dans la perspective d'intégrer les dispositifs de droits communs.

Afin d'assurer une dynamique, le groupe est constitué de 12 mineurs avec un engagement sur l'année. En 2015, cette action s'est articulée autour de 4 sessions : Avalanch'trott, Accrobranche, mini camps (1 nuitée), partage avec les parents d'un moment convivial autour de photos. Il est apparu opportun, à l'équipe, de proposer des activités où il n'y ait pas de notion de réussite mais, du plaisir, de la valorisation personnelle.

Pour les travailleurs sociaux, c'est un temps éducatif non individualisé, qui s'appuie sur la dynamique du groupe, et permet un regard croisé sur ces enfants.

Pour les enfants, c'est un moment de rencontre et de partage avec d'autres jeunes, respect des règles, respect de l'autre, oser de nouvelles expériences portés par la dynamique du groupe, trouver sa place au sein d'un collectif. C'est aussi un moment singulier où l'enfant expérimente un autre rapport au travailleur social.

L'action menée en 2015 a conforté l'équipe dans l'idée que le travail d'AEMO pouvait prendre d'autres formes et ce projet sera reconduit pour 2016 avec enthousiasme et dynamisme. Les enfants de la « promo 2016 » ont choisi de nommer ce collectif « Team Aventure ».



Les éducateurs de Team Aventure, équipe PMO Beaulieu
N. Laurençon, E. Robin, M. Charnay, P. Scaglione

POLE MILIEU OUVERT

Intervention à domicile

Projet illustrant la réflexion
démarche congrès.



Sur 2016/2017 Sauvegarde42 va assurer la coordination des 6 associations de milieu ouvert impliquées dans l'intervention à domicile sur le département de la Loire.

Pour construire un travail commun avec **l'ADAFAD, l'ADMR, l'AGASEF, l'ANEF ET l'UDAF**, nous avons créé un comité de pilotage, un comité opérationnel et quatre groupes territoriaux.

L'objectif de ce regroupement d'associations œuvrant en milieu ouvert sur des missions diverses de protection de l'enfance vise à l'amélioration des pratiques en direction des publics accompagnés, au renforcement partenarial de territoire et à la coordination des actions avec les politiques publiques départementales.

En termes d'organisation :

- Le **COFIL** composé des présidents et des dirigeants de chaque association porte les orientations politiques, définit le plan d'action et valide l'organisation des groupes.
- Le **COMITÉ TECHNIQUE OPÉRATIONNEL** comprend un représentant par association chargé de faire le relais avec son association et de «mettre en musique» les chantiers du plan d'action.
- Les 4 **GROUPES TERRITORIAUX** sont constitués d'un cadre intermédiaire de chaque association présente sur le Roannais, la plaine du Forez, Saint Etienne et le secteur Gier-Ondaine-Pilat. Ils sont chargés de la mise en œuvre des chantiers de progrès.

Pour la Sauvegarde42, Michèle Poyet et Carol De Siqueira comme référentes et Eric Bertrand comme membre, sur leur groupe territorial, participent à la construction de divers objectifs. Autour d'un diagnostic de territoire partagé, ils peuvent proposer de structurer des stratégies éducatives et sociales ; d'harmoniser les outils de diagnostic, de suivi et de bilan des situations familiales ; d'identifier les ressources territoriales pour répondre à des problématiques spécifiques ; ou proposer des actions communes de formation.

Pour la deuxième année, ce collectif associatif a mis en place une formation commune sur le thème de l'interculturalité abordant plus particulièrement les populations tchécoslovaques et kosovares. Les équipes éducatives sont sollicitées sur de nouveaux thèmes pour l'an prochain.

En 2013 nous avons construit un colloque sur « l'intervention à domicile ». Aujourd'hui ce sont les remontées des groupes territoriaux qui permettront au COFIL de déterminer un thème pour l'organisation d'une nouvelle journée d'étude à l'horizon du 1^{er} semestre 2017.

Brigitte ABGRALL,
Directrice Adjointe Pôle Milieu Ouvert

A propos des expérimentations

Pour rappel, c'est à partir d'une enquête interne menée en 2013 et portant sur l'ensemble des mineurs accompagnés que nous avons repéré des « typologies » de mesure éducative. Après discussion avec le Conseil Départemental, deux propositions seront entérinées dans le cadre d'une expérimentation qui sont à ce jour uniquement possibles dans le cadre administratif :

- AED gestion des conflits parentaux sur le territoire stéphanois
- AED soutien à la parentalité sur le territoire roannais.

POLE MILIEU OUVERT

Projet illustrant la réflexion
démarche congrès.

AED Gestion des conflits familiaux

D'une durée de neuf mois (renouvelable une fois), la mesure éducative propose une double intervention. Une mesure dite classique avec l'intervention d'un travailleur social et une intervention spécifique composée d'un binôme (TS + psychologue) autour du conflit parental.

Il s'agit bien dans le cadre de la protection de l'enfance de :

- Permettre aux parents de prendre conscience des effets sur leur enfant du conflit qui les oppose.
- D'établir des échanges suffisants entre les parents et de les aider à exercer leur autorité parentale conjointe.

L'équipe est constituée de 2 psychologues, de 5 travailleurs sociaux et d'un CSE référent.

A ce jour 14 familles ont été ou sont concernées par le dispositif, représentant 18 enfants (âgés de 2 à 17 ans). Les sollicitations de la part des Inspecteurs de Protection des Personnes sont régulières sans toutefois atteindre la capacité maximale fixée à 28 enfants dans le cadre de l'expérimentation.



Nos premiers constats font apparaître une grande hétérogénéité des situations familiales (âge des parents, durée de vie commune,) et une majorité d'enfant unique.

Les effets attendus visent prioritairement l'amélioration de la situation de l'enfant autour de la relation à ses deux parents, de son sentiment de mieux être, de son attitude scolaire,... à mettre en lien avec sa situation initiale.

Il sera également important de repérer les effets de ce travail sur la parentalité partagée et sur les avancées de la relation parentale (échanges d'informations, acceptation d'appels téléphoniques, ...)

Cette mesure sera évaluée fin décembre afin de juger de la pertinence de sa reconduction et de son inscription dans le futur CPOM.

Bruno Chausse
Chef de Service Educatif

Projet illustrant la réflexion
démarche congrès.

AED Renforcé

Ce dispositif AED –R a été mis en œuvre suite au repérage des besoins d'interventions de proximité en faveur des parents, dans la prise en charge de leurs enfants au cours des premières années, et/ou pour prévenir la dégradation de situations familiales en renforçant les actions autour des difficultés du quotidien.

Ces mesures se situent dans **un cadre administratif**, avec un accord d'intervention modifié signé par la famille auprès de l'Inspecteur de Protection des Personnes. Il s'agit d'une mesure d'AED renforcée, avec **l'intervention de TISF** à domicile, et la participation mensuelle à **des actions collectives**.

Une équipe dédiée, composée de travailleurs sociaux et de travailleuses familiales, a mis en œuvre ce dispositif.

Dans une première phase d'expérimentation, le dispositif « soutien à la parentalité » a concerné le **territoire de Roanne ville et couronne**.

Il est prévu pour **des enfants entre 0 et 6 ans** :

- Parents jeunes, ayant des difficultés repérées du côté de la parentalité,
- Parents fragiles dont des aînés ont connu des suivis ou des situations de placement.



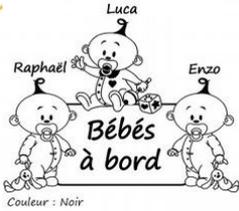
La capacité était fixée à **12 mineurs en continu** soit 8 à 10 familles.

Les mesures, initialement envisagées sur une durée de 9 mois, ont été contractualisées pour 6 mois en première intention, et renouvelées pour 3, 4, 5 ou 6 mois.

L'expérimentation s'est déroulée sur 14 mois, d'avril 2015 à juin 2016.

Une convention partenariale de mise à disposition du personnel TISF a été signée avec l'ADA-FAD.

AED Renforcé suite...



Il s'agissait de mettre en place une mesure « **intensive** » pour soutenir des parents en difficulté avec un jeune enfant :

À partir du domicile, une **action individualisée** pour soutenir chaque parent en difficulté dans le faire (avec intervention TISF),

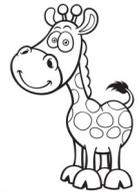
Et dans le cadre d'une **action collective**, pour valoriser les compétences parentales dans la relation avec l'enfant et favoriser leur inscription dans les dispositifs de droit commun.

Objectifs de l'intervention TISF :

- Contribuer à l'identification des situations de risque pour l'enfant,
- Faire émerger les savoir-faire des parents,
- Partager des actions au quotidien qui veilleront à donner des repères éducatifs aux parents et à l'enfant.

Objectifs de l'action collective pour aider les parents à :

- Disposer d'un lieu d'écoute et d'accueil,
- Consacrer du temps spécifique à leur enfant,
- Partager et questionner des difficultés et des expériences avec d'autres parents,
- Identifier leurs difficultés et bénéficier activement du soutien des professionnels,
- Repérer les compétences de leur enfant et éprouver des moments de plaisir avec lui.



Sur les 3 équipes de Roanne, le dispositif a concerné 4 TS (mesure financée double), 2 TISF à 0.50 ETP, les 2 CSE étant en référence dans un souci de continuité.

L'organisation de ce dispositif a conduit à des prises en charge soutenues, réactives, lesquelles se sont révélées contenantes et enveloppantes pour les parents. Le dispositif s'est avéré précieux dans sa fonction de soutien à la parentalité et de nature à apporter une plus value susceptible d'éviter des situations de placement (intervention à plus grande fréquence, présence soutenue de professionnels communiquant en temps réel et donc très réactifs sur le vécu familial, élaboration de repères éducatifs fondamentaux sur les questions essentielles).

Les cadres d'intervention diversifiés (visites à domicile avec accompagnement sur des temps spécifiques en direction des enfants, des temps d'actions collectives sur le lieu d'accueil parents/enfants (L.A.P.E.), des entretiens parentaux) ont interagi pour donner du matériau du côté des observations, et permettre ainsi un ajustement des éléments à mettre au travail.

Le dispositif s'est aussi révélé adapté pour inclure les pères, favorisant qu'ils prennent leur place, se sentent soutenus dans leur rôle, et légitimés dans leur fonction.

Lors des actions collectives, les enfants ont bénéficié de temps privilégiés où les parents étaient disponibles pour eux, à l'écoute, sans parasitage des contraintes habituelles du quotidien... Les enfants ont vraiment apprécié ce temps dédié, partageant du lien affectif, bénéficiant du regard porté par leur(s) parent(s) sur eux.

Le petit périmètre du dispositif, prévu pour 12 enfants et qui n'est pas monté à pleine capacité, n'a pas permis une expérimentation plus large, limitant la dynamique collective qui s'engageait. La constitution de groupes d'âge pour les actions collectives s'en est trouvée annulée. La question des écarts d'âge s'est posée, avec des différences ne permettant pas de répondre au plus près des situations, par manque de mesures contractualisées.

Il est dommageable que ce dispositif n'ait pu être utilisé pour des mesures judiciaires.

Ce dispositif a été globalement valorisé par les parents qui y ont participé, et par les partenaires qui l'ont approché de près (PMI) ou observé par ricochet (SSD, collègues travailleurs sociaux).

Des ajustements se sont faits au fur et à mesure de l'expérimentation, permettant rapidement d'avoir une équipe très investie, de définir précisément les contours de l'intervention, et de décliner des outils spécifiques au service de cette mesure.

« Comment les MECS vivent et agissent sur leur territoire ? »
ou « si les territoires des MECS étaient les territoires de l'enfant ? »

A propos de « territoires », le détour par le dictionnaire me conduit à m'arrêter sur deux définitions :

- « Etendue de pays qui ressortit à une autorité, à une juridiction quelconque (ex : le bien territoire d'un Etat est l'espace terrestre, maritime et aérien sur lesquels les organes de gouvernement peuvent exercer leur pouvoir) ».
- « Etendue de terre où vit un être humain ».

Arrêtons-nous plus particulièrement sur cette dernière.

En effet il s'agit, pour les MECS, d'accompagner l'enfant, l'adolescent, le jeune adulte en devenir dans le « vivre ensemble ».



La réforme de la protection de l'enfance de mars 2007, mais aussi la récente loi de 2016, affirme la nécessité pour les Maisons d'Enfants à Caractère Social de prendre en compte l'environnement social et familial de l'enfant. Lorsqu'il est avéré (décision du magistrat à partir des observations des travailleurs sociaux) que les relations et liens d'attachement antérieurs au placement contribuent positivement à l'évolution de l'enfant, les MECS doivent tout mettre en œuvre pour qu'ils soient préservés pendant la durée du placement.

Emilie POTIN¹, sociologue, nous rappelle que « le placement d'un enfant en foyer ou en famille d'accueil est l'imposition d'un déplacement géographique (d'un lieu à l'autre) et d'un déplacement social (du milieu d'origine vers le milieu d'accueil) ».

Un des enjeux du projet pour l'enfant, dès le début et tout au long du placement sera d'accompagner l'enfant dans ses déplacements, de préserver des liens, d'en créer de nouveaux, de passer d'un territoire à l'autre, de vivre au sein de territoires.

En effet, les jeunes relevant de la protection de l'enfance, sont en risque plus élevé, d'exclusion, d'errance, de désaffiliation sociale, de rupture culturelle... Cet apprentissage du « vivre ensemble » est un élément-clef du projet, une partie essentielle de la dimension clinique.

Dans le quotidien, les Maisons d'Enfants sont des lieux privilégiés d'apprentissage à la vie quotidienne et sociale, d'éducation à la citoyenneté, favorisant la participation à la vie civique et culturelle, dans une société plurielle.

A cet effet, est essentiel l'implication de nos Maisons d'Enfants, à travers ses équipes dans l'environnement, leur rapprochement des territoires de vie de l'enfant et sa famille, les liens avec le tissu associatif, le partenariat avec les mouvements d'éducation populaire, l'ouverture sur la cité...

Ainsi, à l'Ensemble Bel Air, en référence avec la mission décrite dans le projet d'établissement « au service de l'autonomie et de l'insertion du jeune », il s'agit de soutenir la responsabilisation et l'ouverture vers l'Autre, vers le monde, à faire des apprentissages.

Pour cela, nos équipes s'appuient sur tous les dispositifs scolaires, d'apprentissages, de formations, privés ou publics, spécialisés ou non, afin d'éviter la concentration des jeunes dans un même établissement, en lien avec les services de décrocheurs, mais aussi des lieux de culture comme la Comédie de Saint-Etienne.

Emilie POTIN¹, « Vivre un parcours de placement. Un champ des possibles pour l'enfant, les parents et la famille d'accueil », Sociétés et Jeunesses en difficulté, URL : <http://sejed.revues.org/6428>

POLE MAISONS D'ENFANTS

Suite...



Nos jeunes, souvent dans la proximité de leur quartier d'origine, s'inscrivent dans la vie associative, culturelle, sportive. Le travail avec les services de prévention spécialisée devient précieux quand il s'agit de préparer le jeune à passer du temps en famille pendant des périodes de vacances, d'accompagner un retour en famille. Mais aussi à l'occasion d'un « Vide grenier » pour contribuer au financement d'un projet.

Sur le quartier, c'est aussi l'ouverture de la MECS à l'occasion de temps forts de la vie sociétale, par exemple « la Fête des Voisins » pour le Foyer de l'Ensemble Bel Air.

Pour les MECS, investir le territoire, c'est respecter l'environnement familial et social des enfants et jeunes accueillis. C'est ce qui a donné du sens au déplacement et au développement de l'Accueil de Jour de Machizaud, sur les quartiers de Bellevue et de Terrenoire, en direction des territoires de vie des familles des enfants.

A cet effet, soulignons le chantier en cours pour la création du lieu d'accueil rue Berthelot, en partenariat avec la Ville de Saint-Etienne. Ouverture en septembre prochain.



Ce déplacement vers la ville est au cœur du Projet d'Etablissement de Machizaud. Machizaud qui accueillera, dans les mois qui viennent, ses ados dans la maison de la rue Chomier acquise par l'Association. Il s'agit là aussi de rapprocher de la cité, des transports en commun.



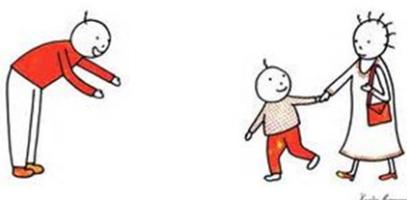
Toutefois Machizaud continue à investir son Parc qui reste un lieu privilégié pour les jeunes enfants, où, au-delà des jeux, l'investissement dans l'environnement se traduit par des fleurissements et jardins potagers.

Ainsi notre territoire est investi chaque année à un moment particulier, celui de la fête d'été. Les familles, les partenaires notamment ceux du quartier viennent nous rendre visite

En effet le quartier de Terrenoire, à travers ses écoles, ses associations sportives, culturelles, son Centre Social, son Collège, est très investi, par nos équipes pour le projet de chaque enfant.

Ce lien avec les associations locales, et les différents services, nous l'avons aussi investi à Riocreux, sur la commune de Saint Genest Malifaux,. Certes, en utilisateur mais aussi en ouvrant notre lieu de restauration, toute l'année, aux enfants de l'Ecole Publique, en partenariat avec l'Association de Parents d'Elèves et la Municipalité ; expérience de rencontre d'enfants ordinaires dans une Maison d'Enfants à caractère Social.

Cette approche nous ouvre la voie à des réflexions et des projets en cours sur ce territoire avec les associations et partenaires locaux.



Ainsi, nos MECS restent des lieux d'hébergements, encore nécessaires, mais deviennent aussi vecteurs de développement d'offres diversifiées, d'accueils de jour, de placements externalisés, ...

Avant tout, des espaces de rencontres du quotidien, des lieux de vie sur des territoires.

Jean-Louis BORDEL,
Directeur du Pôle Maisons d'Enfants

POLE SPECIFIQUE POUR ADOLESCENTS

*Fête d'été d'ENTRACTE*Projet illustrant la réflexion
démarche congrès.

Le 3 juin dernier, l'Unité Educative d'Accueil d'Urgence a ouvert ses portes lors de sa traditionnelle fête d'été. C'est l'occasion, pour les jeunes et l'équipe pluridisciplinaire du foyer (éducateurs, moniteur-éducateurs, surveillants de nuit, psychologue, secrétaire, agents d'entretien, chef de service) de se rassembler et d'échanger « autrement » avec les familles des jeunes hébergés, les partenaires de l'action sociale, éducative, médicale ou de loisirs, les familles de parrainage sollicitées, mais aussi avec l'équipe de direction et les administrateurs de l'association.



Si l'urgence est le maître-mot de notre activité, elle a aussi sa place dans l'organisation d'un tel événement. En effet, accepter d'ouvrir pour quelques heures la maison, au regard de ses hôtes n'est pas spontanément aisé. Cela met en mouvement jeunes et professionnels. Les premiers s'inquiètent de la présence ou non de leurs familles et s'affairent parfois à ne rien faire pour ne pas avoir à rencontrer ce moment, alors que les seconds dressent la liste de ce qu'il reste à faire et s'activent pour combler les petits oublis.

Mais...le moment venu, les six adolescents sont présents, les invités nombreux, et l'ambiance qui se dégage de la fête est sereine et joyeuse. Le buffet préparé par les jeunes et leurs éducateurs est appétissant et les jeux grandeur nature, loués pour l'occasion, divertissent petits et grands.

La porte s'est refermée vers 21H00, redonnant toute sa place à l'intimité des jeunes.

Chantal BONHOMME
Chef de Service Educatif ENTRACTE

Appel à candidature Familles de parrainage Alternative

ALTERNATIVE est un des six établissements et services du Pôle Spécifique pour Adolescents de Sauvegarde42 qui accueille 18 mineurs et 2 jeunes majeurs (garçons et filles) au titre de l'article 375 et de l'ordonnance de 45.

La spécificité du projet d'ALTERNATIVE réside depuis 1983 dans une modalité particulière d'hébergement : un réseau de familles de parrainage bénévoles.

Ce mode d'hébergement est la pierre angulaire du projet et ce réseau se renouvelant régulièrement nous avons constamment besoin d'intégrer de nouvelles familles.

Nous en appelons aujourd'hui à vos connaissances familiales et amicales pour continuer d'étoffer notre réseau. Toutes les compositions familiales et tous les territoires du département (hors le secteur du Roannais) sont les bienvenus.

Un simple courrier adressé au Directeur du PSA suffit pour engager une première rencontre. Pour plus d'informations vous pouvez joindre :

Madame ROMEAS ou Madame ALCOUFFE au 04 77 49 37 60.

A vos contacts !

POLE SPECIFIQUE POUR ADOLESCENTS

Challenge FOOT QUARTIERS 2016

Projet illustrant la réflexion
démarche congrès.

Cette action portée par l'équipe de prévention de Terrenoire consiste à construire avec plusieurs équipes de prévention spécialisée (SAUVEGARDE42, ANEF, ACARS, AGASEF) des rencontres de football entre jeunes de divers quartiers de Saint Etienne et sa périphérie.

Plusieurs partenaires sont associés à ce tournoi : la STAS (chauffeurs) et la POLICE MUNICIPALE (policiers) pour assurer l'arbitrage de matches; la Ville de St Etienne pour le prêt des stades.



Au-delà du sport, la lutte contre la violence et pour le respect de l'autre fait l'objet d'une attention particulière. Un trophée prenant en compte les résultats des rencontres sportives et le « fair-play » récompense l'équipe ayant montré un esprit sportif et un comportement exemplaire.

L'objectif premier reste basé sur la socialisation et l'échange, l'investissement collectif et personnel de chacun de ces adolescents, le respect des règles de vie en collectivité ; mais aussi la confiance entre jeunes et adultes, la participation au projet, le respect des personnes, le respect de soi (prendre soin de son hygiène, son corps,...).

Depuis 2011 (date du premier tournoi), ce sont plus de 400 jeunes qui ont participé à ces rencontres. 10 équipes étaient régulièrement présentes.

Cette année 2016 a vu une participation réduite. En effet, seulement 4 équipes (ANEF, SAUVEGARDE) ont participé. Malgré tout, nous pouvons féliciter l'équipe de Prévention d'Andrezieux pour sa victoire tant au niveau des matches que du comportement de ses joueurs. A l'année prochaine pour l'édition 2017...

R.Guecham
EducateurM.Tixier
Chef de Service

BE SPORT BE CITIZENS :

*un discours pour présenter cette belle expérience*Projet illustrant la réflexion
démarche congrès.

Bonjour à tous,

Je remercie toutes les personnes présentes ce jour pour le lancement de l'action « Be sport - Be Citizens ». En quelques mots, permettez-moi de retracer la genèse de ce projet :

Novembre 2015 : des événements graves, qui nous ont tous affectés, surviennent à Paris, des regards et des commentaires interrogateurs sur la jeunesse des quartiers, des mots comme radicalisation, communautarisme, laïcité ; un événement européen qui se profile à l'horizon du mois du juin 2016,

4 ingrédients, qui, mis ensemble, débouchent sur une idée :

Réaliser un projet avec des jeunes des quartiers de la ville de Saint Etienne. Un projet qui associe les questions de citoyenneté, de vivre ensemble, d'insertion sociale et professionnelle et qui prend appui sur un évènement sportif.

Ce projet ambitieux, qui a germé dans la tête d'un éducateur (Mr Guecham) œuvrant au quotidien sur le quartier de Terrenoire - Monthieu, a nécessité la recherche :

- Dans un premier temps de partenaires techniques : IPM Pôle de Mobilité Internationale de la Mission Locale de St Etienne (Mr Farre, Mme Martinez), l'Association « Les Enfants de la Mémoire » (Mme Guecham), les services de Saint Etienne Métropole (Mme Bion, Mrs Rouag et Messenger), l'ambassadeur de l'UEFA (Mr Jérémie Janot). Qu'ils soient remerciés pour leur implication ainsi que les éducateurs qui vont accompagner les jeunes (Mme Hocinou, Mrs Aidouni et Chibani) sur la « fan zone » pendant 12 jours.

Projet illustrant la réflexion
démarche congrès.

POLE SPECIFIQUE POUR ADOLESCENTS

BE SPORT BE CITIZENS : le discours suite ...

- Dans un deuxième temps, des partenaires financiers : l'Etat, Saint Etienne Métropole, Jeunesse et Sports qui a labélisé ce projet dans le cadre du dispositif « Tous Prêts » en nous octroyant quelques places de match. Qu'ils soient remerciés de leur contribution.

Je vous fais grâce des obstacles, du nombre de réunions auxquelles nous avons participé pour présenter, défendre cette action, pour trouver comme nous disons chez nous « trois francs, six sous ».

Mais en quoi consiste ce projet ? Quels sont les objectifs et les finalités ? Je vais essayer de vous retracer rapidement celui-ci.

Objectifs :

- Favoriser et construire une insertion sociale, professionnelle et citoyenne de jeunes (garçons et filles) âgés de 18 à 25 ans, originaires des quartiers de St-Etienne : Terrenoire-Monthieu, Crêt de Roc-Le Soleil, Montreynaud et Sud-Est. Quartiers stéphanois qui entrent, tous, dans la géographie prioritaire du contrat de ville et sur lesquels interviennent les éducateurs du service de Prévention Spécialisée de Sauvegarde42.
- Répondre au besoin d'identité personnelle et d'appartenance à la communauté européenne.

Mise en place du projet :

Afin de répondre à un des objectifs (insertion professionnelle), cette action a pris la forme d'une « action-formation » qui s'appuie sur la thématique du « développement durable ». Ce secteur est un sujet de société et est porteur d'opportunité pour les jeunes par la création de nouveaux métiers et de formations qualifiantes. Les objectifs de citoyenneté, d'éco-citoyenneté, d'identité sont abordés à travers des actions spécifiques traitant de ces questions.

Le groupe est constitué de 15 jeunes majeurs: 8 filles et 7 garçons, habitants de St Etienne et plus particulièrement au sein des quartiers que j'ai cités précédemment. Ces jeunes sont connus et ont été choisis par les éducateurs du service de prévention. Tous ont signé un contrat de service civique avec l'IPM.

Contenu de la formation :

1^otemps : Formation sensibilisation : développement durable et économie solidaire. Etre citoyen aujourd'hui...

2^o temps : Action sur le terrain : intervention sur la « fan-zone » pendant l'Euro 2016 / information du public, rendre propre l'espace. En un mot, mettre en application ce qui a été vu et abordé lors de la sensibilisation.

3^otemps : Bilan et phase d'orientation. Accompagnement à la réalisation d'un parcours d'insertion individualisé.



Voilà résumé, en quelques mots cette action.

Je renouvelle tous mes remerciements à ceux et celle qui contribuent à la réalisation de ce projet. Je souhaite aux jeunes de profiter pleinement de l'opportunité qu'ils ont de participer, de s'impliquer dans cette action. J'espère qu'elle sera pour eux riche d'expériences.

Merci de votre attention.

M. TIXIER
Chef de service Educatif

Projet illustrant la réflexion
démarche congrès.

POLE SPECIFIQUE POUR ADOLESCENTS

DES HAUTS ET DÉBATS ...

«La meilleur arme, c'est de s'asseoir et parler». **Nelson MANDELA**

En vue de participer à des débats, avec d'autres personnes, dans d'autres lieux que dans leur local d'équipe, la Prévention Spécialisée organise en partenariat avec le Centre Social le Nélumbo, un séjour du 18 au 20 juillet 2016, à Paris.

Le programme des trois jours est assez chargé avec en prévision :

- Une participation dans le quartier du Marais, à un échange philosophique.
- La visite guidée par M. Paul SALEN, député du secteur Forez, de l'Assemblée Nationale.
- Une participation à un « comédie club ».
- Des visites de monuments.



Cette action existe depuis janvier 2015, elle a été initiée par les éducateurs d'Andrezieux. Elle est financée en partie par la municipalité d'Andrezieux et par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Elle s'inscrit dans le cadre d'un travail pluriannuel. Il consiste à l'organisation de rencontres mensuelles de type «café débat » avec un groupe de jeunes filles.

La finalité de ce temps est de favoriser les questionnements, la réflexion sur des thèmes, l'ouverture aux autres ainsi que la parole différente.

Gageons que l'action s'amplifie avec d'autres jeunes et d'autres partenaires de l'équipe d'Andrezieux.

«Apprendre sans réfléchir est vain. Réfléchir sans apprendre est dangereux». **CONFICIUS**

Mustapha ABDECHAKOUR

Chef de service éducatif Prévention Spécialisée Andrezieux

Projet illustrant la réflexion
démarche congrès.

CHANTIERS EDUCATIFS

4 jeunes des quartiers de Firminy (3 garçons et une fille), inscrits dans des processus d'accompagnement vers l'insertion professionnelle, ont démarré lundi 20 juin 2016, un chantier de réhabilitation dans les locaux de l'EPAH de Firminy vert.

Pendant 15 jours, ce groupe de jeunes, encadré chaque jour par un éducateur de l'équipe de Firminy, va lessiver les murs et les plafonds de la cage d'escalier de l'EPAH (17 étages).

En septembre 2016 avec d'autres jeunes, un deuxième chantier démarrera avec la mise en peinture de cette même cage d'escalier.

Ce chantier éducatif financé par la municipalité de Firminy et par le Département, fait l'objet d'un conventionnement entre la ville



de Firminy, le Conseil Départemental, l'association intermédiaire « Relais Ondaine » et le service de Prévention Spécialisée de SAUVEGARDE 42.

L'équipe d'éducateurs note que l'accueil par la direction et les résidents de l'EPAH est très chaleureux. Ce climat est facilitateur car ils motivent encore plus les jeunes dans leur tâche et cela malgré la période de jeun lié au ramadan.

Le 8 juillet à midi, pour conclure le premier chantier, les jeunes, les éducateurs et le Chef de service sont invités à manger, avec les résidents de l'EPAH.

Mustapha ABDECHAKOUR
Chef de service éducatif

EVALUATION INTERNE 2016

Chaque service et établissement, en s'appuyant sur les préconisations de l'évaluation externe, a listé ses chantiers de progrès et en a priorisé trois à mettre au travail en 2016.

Les directeurs adjoints ont ensuite échangé sur ces chantiers de progrès et en ont répertorié une dizaine, communs aux 3 pôles.

Nous vous présentons les 10 chantiers de progrès retenus pour l'ensemble des services et établissements et ceux spécifiques à la Direction Générale.

- Amélioration de la compréhension des publics et profils des publics accueillis : [Alternative et Escale \(2\)](#)
- Participation et implication des publics vis-à-vis de leur accompagnement : [Alternative, Itinérance, Escale, Machizaud et Milieu Ouvert \(5\)](#)
- Participation des publics à la vie des activités et services : [Alternative, Entracte et Itinérance \(3\)](#)
- Favoriser la mise en œuvre des conseils de la vie sociale ou des groupes d'expression : [Entracte, Egarande, Milieu Ouvert et DG \(4\)](#)
- Structuration des projets d'établissements et ses déclinaisons : [Itinérance, Egarande, PS, Machizaud, Milieu Ouvert et DG \(6\)](#)
- Amélioration des outils au service de la qualité de l'accueil et de l'accompagnement : [Egarande, Machizaud, Bel Air \(3\)](#)
- Structuration des parcours éducatifs individualisés : [Egarande et Milieu Ouvert \(2\)](#)
- Management et conduite d'équipe au service de l'accompagnement et des projets : [PS et Riocreux \(2\)](#)
- Développement de projets et pratiques professionnelles nouvelles : [Machizaud, Bel Air, Riocreux et DG \(4\)](#)
- Définition des procédures soutenant les pratiques professionnelles : [Riocreux et DG \(2\)](#)

Chantiers de progrès – Direction Générale :

- Exprimer une nouvelle ambition et stratégie associative.
- Identifier les perspectives de développement de chaque établissement et service en vue du renouvellement du CPOM et autres relations institutionnelles .
- Repérer et traiter les faits de tensions/violences vécus par les salariés.
- Favoriser les relations instituées entre les administrateurs et les publics.

Sur ces 10 chantiers de progrès à noter ceux qui se croisent le plus souvent dans les 3 pôles et la DG :

- La participation et l'implication des publics vis-à-vis de leur accompagnement.
- La structuration des projets d'établissement et ses déclinaisons.
- Favoriser la mise en place des CVS ou des groupes d'expression.
- Il est donc à souligner l'effort réalisé pour permettre une plus grande expression des jeunes et de leurs familles tant au niveau de leur accompagnement que pour faire évoluer les projets d'établissement.

Pour 2017 l'accent devra être mis sur des questions plus pédagogiques qui mettront en lumière la manière dont nous accompagnons la « vie » d'un enfant ou d'un jeune au sein d'un établissement. Il nous faudra également mettre en exergue les territoires d'action de nos interventions et les connecter au territoire de vie des jeunes qui nous sont confiés.

Enfin la question du partenariat sera à explorer pour permettre un meilleur accompagnement des jeunes.

Marie ROMEAS
Directrice adjointe PSA

Entre HISTOIRE et PROJECTION dans l'AVENIR

L'association a tenu son Assemblée Générale le 7 juin dernier, à l'Ecole des Mines de Saint Etienne.

Une Assemblée Générale placée sous le signe de **l'Histoire** et **de la Démarche Congrès**. Trois temps forts ont en effet marqués cet évènement :

- Une **conférence** permettant de nourrir la réflexion associative dans le cadre de la Démarche Congrès.
- Une **exposition** retraçant l'histoire de l'association, organisée en lien avec les Archives Départementales.
- **L'Assemblée Générale** statutaire.

Au fil de l'après-midi, c'est près de 170 personnes qui ont ainsi pu participer à ces différents temps associatifs.

Premier temps fort : LA CONFERENCE

L'avenir de la protection de l'enfance - conférence de Madame Marie-Agnès FERET, chargée d'étude à l'ODAS (Observatoire National de l'Action Sociale) sur l'enfance et la famille.



Maryvonne CHAFFOIS, membre du Bureau de l'association et Mme Marie-Agnès FERET

Marie-Agnès FERET a réalisé un point rapide sur l'histoire de la protection de l'enfance, ses fondements idéologiques, les principaux textes fondateurs ; puis, elle a abordé l'évolution de la protection de l'enfance au 20^{ème} siècle et la place de la protection de l'enfance dans un système de protection global. La loi de 2007 et ses avancées ont conclues cette entrée en matière.

Elle est ensuite revenue sur les raisons qui ont poussé le législateur à proposer un nouveau texte en 2016, les travaux préparatoires, les critiques, ce qui reste à faire, les points forts et les faiblesses. Plusieurs points de vigilance ont ainsi été soulignés : **l'évaluation des impacts de l'action de protection, une information préoccupante qui mobilise et prend le pas sur l'accompagnement, la dérive de certaines pratiques (visite en présence d'un tiers...)**.

Vous pourrez retrouver les travaux de l'ODAS évoqués par Madame FERET lors de la conférence, sur le site internet : www.odas.net (interventions dans le milieu de vie de l'enfant, les constats, les préconisations, des exemples de modes d'intervention différents...)

Des échanges fructueux ont ensuite eu lieu avec la salle ; échanges centrés autour de l'organisation du système de protection de l'enfance : administratif/judiciaire, des référentiels, les orientations nationales et leurs déclinaisons locales, l'évolution des pratiques, la place de l'entourage de l'enfant, **Des questionnements et des réponses qui pourront être repris lors des réunions de réflexion prévues sur chaque question de congrès.**

Entre HISTOIRE et PROJECTION dans l'AVENIR

Deuxième temps fort : Exposition et signature d'une convention avec les Archives Départementales

L'association présentait à l'occasion de l'Assemblée générale une exposition sur les 80 ans de Sauvegarde42. C'est **Monsieur Maurice PICHON**, membre du Conseil d'Administration, qui a réalisé cette exposition, en lien avec les Archives Départementales et avec l'appui logistique du siège de l'association.



Les participants ont déambulé au milieu des 12 panneaux présentant les différentes étapes de la construction de l'association.



A 17 h 30, deux élus du Département, **M. Georges ZIEGLER**, 1^{er} vice-président (en charge de l'Économie, la culture et l'évaluation des politiques départementales), et **Madame Solange BERLIER**, 2^{ème} vice-présidente (en charge de l'Enfance, l'action sociale départementale et du logement), sont venus visiter officiellement l'exposition. **Monsieur Simon-Pierre DINARD**, Directeur des Archives Départementales, et **Madame Aurélie BAROU**, chargée des Archives Départementales ont accompagné cette visite commentée par **Monsieur PICHON**.

Entre HISTOIRE et PROJECTION dans l'AVENIR

Troisième temps fort : l'Assemblée Générale statutaire

Le Groupe Ethique de l'association a introduit cette partie statutaire en présentant un bilan de son travail sur l'année 2015. Un travail riche axé sur des demandes individuelles ou collectives de salariés.

B. JULLIEN et M. THIEBAULT ont ensuite présenté le rapport général et d'orientation, ainsi que le rapport d'activité; B. CAUBERE, trésorier, a réalisé la présentation du rapport financier ; puis, les comptes ont été approuvés par Alexandre DAGNAUD, Commissaire aux Comptes.

Au-delà de cet aspect très statutaire, cette Assemblée Générale a salué le départ d'anciens bénévoles de l'association, membres du Conseil d'Administration ou du Bureau. Des militants de longue haleine, qui ont consacré beaucoup de temps et d'énergie à l'association :

- **Madame Odile MENOT**, ancienne Trésorière, Vice-présidente, membre du Bureau et de la Commission Ressources Humaines de l'association.
- **Monsieur Maurice ROUX**, ancien Président, vice-Président, membre du Bureau et de la Commission Ressources Humaines de l'association.
- **Monsieur Bernard CAUBERE**, membre du Bureau, Trésorier de l'association, pilote de la Commission projets et de la Commission gestion patrimoine.
- **Monsieur Antoine MACHON**, Administrateur, membre de la Commission Ressources Humaines.

L'assemblée a salué le départ de ces bénévoles engagés.

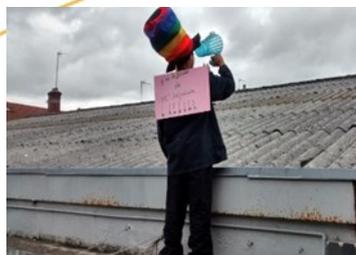
Cette assemblée générale a été marquée cette année par une forte affluence des partenaires, des bénévoles, des retraités, ainsi que les salariés de l'association.



Un grand merci aux jeunes et à l'équipe d'Itinérance qui ont préparé un délicieux goûter apprécié de tous !

SAUVEGARDE 42
94 rue Gabriel Péri
42100 ST-ETIENNE
directiongenerale@sauvegarde42.fr

Chrystelle DREVET-NORMAND
Chargée de mission



Démarche Congrès



En mouvement !

DU NOUVEAU !

- **Retrouver l'actu de la démarche** sur le blog de l'association : <http://sauvegarde42.fr/ambition/>
- **Retrouvez, ci-dessous, les dates des réunions de réflexion** qui sont programmées sur chaque question de congrès. **Pour faciliter les participations à la démarche, au-delà des inscrits par thématique, ces réunions sont ouvertes à tous les salariés** qui voudraient contribuer à un moment, ou à un autre, à enrichir la réflexion de l'association. Nous vous proposons de solliciter vos chefs de service pour préparer votre participation dans le cadre de l'organisation des services / établissements.
- **80 personnes** sont déjà inscrites sur les différentes questions.

Ces réunions seront organisées sur le même modèle que les ateliers des séminaires associatifs par le passé, ou que les ateliers du précongrès : réfléchir, parler, échanger ensemble, salariés et administrateurs, sur l'avenir de l'association. Joignez-vous à la réflexion !

Les premières réunions auront pour objectifs de lister les préoccupations, enjeux majeurs sur chaque question ; puis de préciser la problématique générale de la réflexion : un exemple pour illustrer : comment soutenir la parentalité dans les établissements et services de l'association ...

Pour toute question, inscription sur les réunions, vous pouvez contacter Chrystelle : au 04 77 32 72 45 ou c.drevet@sauvegarde42.fr

QUESTIONS	Date réunion 1	Date Réunion 2	Date réunion 3
La petite enfance	30 juin 2016 à 12 h 30	16 septembre 2016 à 10 h 30	7 novembre 2016 à 14 h 30
L'adolescence,	28 juin 2016 à 14 h 00	30 septembre 2016 à 14 h	14 octobre 2016 à 9 h
Les 16/25 ans,	18 juillet 2016 à 12 h	20 septembre 2016 à 14 h 30	11 octobre 2016 à 10 h 30
Le milieu ouvert	5 juillet 2016 à 12 h	12 septembre 2016 à 14 h	17 octobre 2016 à 14 h
Les « préventions »	18 juillet 2016 à 9 h	19 septembre 2016 à 9 h	11 octobre 2016 à 14 h
Placement, hébergement, maisons d'enfants, internat...	28 juin 2016 à 15 h 30	20 septembre 2016 à 16 h	14 octobre 2016 à 16 h
Les parents, la fonction parentale	1 ^{er} juillet 2016 à 14 h	26 septembre 2016 à 9 h	18 octobre 2016 à 10 h 30
La réussite éducative	1 ^{er} juillet 2016 à 15 h 30	15 septembre 2016 à 9 h	18 octobre 2016 à 14 h
Protection de l'enfance et justice des mineurs	18 juillet 2016 à 10 h 30	19 septembre 2016 à 16 h	11 octobre 2016 à 9 h